

*Languages in Competition. Dominance, Diversity and Decline.*  
Ronald Wardhaugh, 1987, Oxford: Basic Blackwell in  
association with André Deutsh, viii + 280 p.

Paul Pupier

Volume 18, numéro 2, 1989

Le créole haïtien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602659ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602659ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pupier, P. (1989). Compte rendu de [*Languages in Competition. Dominance, Diversity and Decline.* Ronald Wardhaugh, 1987, Oxford: Basic Blackwell in association with André Deutsh, viii + 280 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 18(2), 185–189. <https://doi.org/10.7202/602659ar>

***LANGUAGES IN COMPETITION.  
Dominance, Diversity and Decline***

Ronald Wardhaugh, 1987, Oxford: Basic Blackwell  
in association with André Deutsh, viii + 280 pages.

**Paul Pupier**

Ronald Wardhaugh s'est fait une spécialité d'écrire, à un rythme assez rapide, des présentations générales de divers domaines des sciences du langage: retenons ici Wardhaugh 1985, 1986. Le livre recensé ici est le dernier produit de la chaîne. Son titre est, bien sûr, basé sur celui de l'ouvrage classique de Weinreich: *Languages in Contact*. Ouvrage tellement classique qu'il a donné son nom au domaine (et à de nombreux cours qui en traitent). À partir de ce titre, neutre et statique, les auteurs en ont trouvé de plus engagés et dynamiques. Pour le Canada, Richard Joy, étudiant les rapports entre le français et l'anglais a parlé de *Languages in Conflict*. Wardhaugh, lui, utilise le mot moins violent de *competition* «concurrence» pour parler, lui aussi, des relations entre anglais et français — surtout mais pas seulement.

Pour Wardhaugh il se peut très bien que des langues soient en contact sans qu'il y ait entre elles concurrence (*compétition*): «quand le contact langagier est minimal parce qu'une frontière linguistique est renforcée par une frontière forte d'un autre type, que ce soit une frontière territoriale, religieuse, ethnique, politique ou même fonctionnelle, comme dans une situation diglossique.[...] Par contre, si ces frontières sont faibles, les langues ne seront pas seulement en contact, elles seront aussi en concurrence. Si l'une gagne du territoire, des locuteurs ou des fonctions, toutes les autres en perdent.» (P. 17.)

Ajoutons pour notre part que la différence entre «conflit» et «concurrence» est qu'il n'y a pas conflit sans hostilité, voire hostilités (violence) — ce qui n'est pas

toujours le cas en situation de concurrence. D'autre part, on s'attend à ce que le meilleur gagne une compétition, alors que, dans un conflit, la force prime le droit. Qu'un Québécois francophone ait récemment écrit un ouvrage sur *La Guerre des langues* (pour parler d'une chose aussi peu sanglante que l'affichage), tandis qu'un anglophone de l'Ontario choisit le titre *Languages in Competition* (pour décrire des situations qui ont entraîné mort d'homme) est d'une ironie dont l'interprétation n'est pas univoque.

Il est donc beaucoup question d'anglais et de français dans cet ouvrage. Mis à part le cas de l'Espagne, qui constitue la plus petite partie du chapitre V (la France en constituant la plus grande partie), tous les chapitres «descriptifs» parlent de l'anglais ou du français (ou des deux): «4. Great Britain»; «5. France and Spain»; «6. Promoting English and French»; «7. English and French in Sub-Saharan Africa»; «8. Competition from Arabic and Swahili»; «9. Belgium, Switzerland, and Canada». Le dernier chapitre, «Old States, New Pressures», contient les sections suivantes: «The United Kingdom», «France», «The United States of America», «Australia», «Canada».

Ces courtes monographies sur des pays ou des langues particulières sont précédées de trois chapitres généraux de sociologie du langage. Le premier chapitre est intitulé «Language Dominance». Sur les 4 000 à 8 000 langues recensées dans le monde, certaines s'étendent, c'est-à-dire augmentent le nombre de leurs locuteurs, parfois aux dépens d'autres langues. Pour qu'il y ait une telle expansion (*spread*), il est nécessaire (mais pas suffisant) qu'il y ait une possibilité géographique, une route (d'un type ou d'un autre: ce peut être une rivière ou une mer). Les villes favorisent la propagation des langues. La conquête militaire aussi; mais elle doit être continuée par la domination politique pour maintenir la langue imposée. La religion peut être un facteur de propagation d'une langue, ou, au contraire, une barrière. Le prestige culturel, la puissance économique et le néo-colonialisme (avec l'exemple de l'Afrique) sont les autres facteurs retenus par Wardhaugh. Conformément au crédo égalitaire des linguistes, notre auteur ne pense pas qu'il y ait des qualités intrinsèques qui puissent avantager une langue relativement à une autre. Par contre, l'attitude des locuteurs envers leur langue n'est pas sans effet: les Français étant très possessifs vis-à-vis de leur langue, il est plus difficile pour un étranger de se faire accepter comme locuteur de cette langue que comme locuteur de

l'anglais (l'usage de l'anglais admet plus de variation et n'est pas lié aussi étroitement à une histoire socioculturelle particulière). Ceci constitue un handicap à l'acquisition de nouveaux locuteurs par le français, et un avantage pour l'anglais.

La définition même que Wardhaugh donne de la concurrence entre langues entraîne que, si certaines sont en expansion, c'est aux dépens d'autres. Celles-ci sont dites en déclin. Ce déclin a des conséquences non seulement sur leur statut, mais sur leur «corpus». Une langue moribonde subit (ou plutôt, continue de subir) des changements dans son lexique et dans sa grammaire.

Le deuxième chapitre rappelle un fait que les francophones ont tendance à ignorer: celui de la diversité linguistique à l'intérieur des États. Si l'on se souvient qu'il y a plusieurs milliers de langues dans le monde et que l'on compare ce chiffre aux 160 et quelques États des Nations Unies, on ne sera pas étonné que la plupart des États comprennent plus d'une communauté linguistique. En Europe même (continent où on a glorifié l'unilinguisme d'État), les seuls États sans minorité linguistique sont le Portugal et l'Islande: faisons remarquer qu'il s'agit de deux pays excentrés et qui ne constituent pas des pôles de croissance économique.

Deux orientations politiques opposées sont possibles dans les États linguistiquement hétérogènes: l'assimilation des langues minoritaires ou le pluralisme linguistique. Dans la plupart des cas l'État est assimilateur, car le pluralisme linguistique est perçu comme déstabilisateur.

Le troisième chapitre porte sur l'ethnicité. Les États, pour la plupart multiethniques, n'ont cependant pas intérêt à soulever cette question. «Le nationalisme ethnique (*ethnonationalism*) est une force qui menace de déchirer beaucoup d'États modernes, de la même façon qu'il a démantelé l'Europe du XIXe siècle.» (P. 40.) Mais qu'est-ce que l'ethnicité? Il n'y a pas de conditions nécessaires et suffisantes à l'existence d'un groupe ethnique. On peut lui associer des traits objectifs (langue, religion, caractéristiques culturelles); mais il peut aussi se définir subjectivement par le sens de l'identité ou l'intérêt commun. Et, loin de dépendre uniquement d'une ascendance commune, il peut être créé de toutes pièces — comme c'est le cas de l'identité swahili (P. 46).

Le chapitre sur la Grande-Bretagne offre d'abord une brève histoire de l'essor de l'anglais, puis décrit le cas des langues minoritaires des îles britanniques: les langues mortes (normand des îles Shetland, cornois et français des îles anglo-normandes) et les langues celtiques (gallois, gaélique et irlandais).

De façon semblable, le chapitre 5 présente l'historique de l'essor du français puis le cas des langues minoritaires en France: occitan, breton, allemand d'Alsace, flamand, corse, catalan et basque. Pour l'Espagne, considérée dans le même chapitre, les langues minoritaires étudiées sont le catalan, le basque et le galicien.

Après l'analyse de l'anglais et du français dans leur métropole respective, Wardhaugh décrit leur rivalité sur la scène internationale: les politiques de promotion différentes qu'on leur a appliquées (ch. 6); leur rivalité dans l'Afrique subsaharienne (ch. 7), rivalité compliquée par l'apparition de nouveaux concurrents: l'arabe et le swahili (ch. 8).

Comme son titre l'indique, le chapitre 9 présente successivement les cas de la Belgique, de la Suisse et du Canada. L'auteur y perd, pour une fois, son impassabilité: «Although separatism may be fashionable in some quarters, it can point to only one success story, Bangladesh, and that was undoubtedly a fluke.» (P. 211.) Mais Wardhaugh reste quand même prudent, puisque cet avertissement sarcastique, destiné sans doute à ceux qui veulent se séparer du Canada, se trouve dans la section sur la Belgique et ... ne nomme personne!

Les nouvelles tensions dont il est question dans le dernier chapitre sont celles de l'immigration (au Royaume Uni, en France, aux États-Unis, en Australie et au Canada).

Somme toute, Wardhaugh traite de façon nuancée et claire la concurrence entre les langues, spécialement l'anglais et le français. Son livre devrait plaire aux lecteurs canadiens. Il présente d'autres qualités d'un bon manuel: il contient une bibliographie, un index, un guide de lecture à la fin de chaque chapitre. Et la seule coquille grave se trouve à la page 133 (où il faut lire «French spoken in Quebec» au lieu de «English [...]»).

*Paul Pupier*  
*Université du Québec à Montréal*

**Références**

- JOY, Richard (1972) *Languages in Conflict. The Canadian Experience*. Toronto/Montréal: McClelland and Stewart.
- LECLERC, Jacques (1989) *La Guerre des langues dans l'affichage. Essai*. Montréal: vlb
- WARDHAUGH, Ronald (1985) *How Conversation Works*. Oxford: Basic Blackwell.
- WARDHAUGH, Ronald (1986) *An Introduction to Sociolinguistics*, Oxford: Basic Blackwell.